

Conditions tarifaires de location de Véhicules RENT A CAR applicables à compter du 1^{er} juillet 2016

Le Prix de location

Il comprend :

- Le prix de base de la location, composé, soit d'un forfait majoré d'un coût kilométrique, soit d'un forfait global calculé selon les Conditions tarifaires en vigueur.

- L'assurance responsabilité civile aux tiers.

Il peut être augmenté :

- D'un paiement au titre du carburant utilisé, selon conditions figurant sur l'«affichette carburant» présente dans les Agences.
- Du coût des assurances complémentaires et compléments de protection optionnels.
- Des suppléments et services optionnels.
- De l'**Assistance Médicale et Technique au Véhicule 24h/24** (dépannage ou remorquage du Véhicule en cas d'immobilisation suite à une panne, un Accident ou un incendie et/ou fourniture d'un Véhicule de remplacement, assistance médicale).

Renseignez-vous auprès de l'Agence. Conformément aux dispositions de l'arrêté du 17 mars 2015, vous pouvez demander la remise d'un devis sur support durable.

Tout ce qui n'est pas expressément inclus dans le Prix de location fait l'objet d'une facturation distincte, notamment :

- La réparation de dommages subis par le Loueur liés à un Accident.
- La perte, la disparition ou le vol du Véhicule et/ou des systèmes de verrouillage et de démarrage/arrêt du Véhicule.
- Les Suppléments, les Services optionnels, les Assurances complémentaires et les compléments de protection.

Le Prix de location est payable d'avance au comptant et est calculé par tranche de 24 heures. Nous tolérons un retard de 29 minutes au retour du Véhicule. Passé ce délai, nous vous facturons une journée supplémentaire du Prix de la location, ainsi que les frais correspondant aux options choisies, pour chaque jour entamé de retard.

Validité territoriale :

Le Véhicule pourra être utilisé sur routes ouvertes en France et dans les pays limitrophes.

Pour ces derniers pays et toutes autres destinations, une demande préalable devra être formulée auprès de l'Agence.

Les Véhicules sont susceptibles d'être équipés de systèmes de géolocalisation embarqués permettant de les localiser en temps réel, dans certains cas d'activation ou de désactivation des systèmes de verrouillage et de démarrage/arrêt (systèmes électroniques) ou encore de détection de chocs.

Pour bénéficier du meilleur tarif disponible, connectez-vous sur rentacar.fr,

contactez RENT A CAR au

0 891 700 200

Service 0,20 € / min
+ prix appel

ou renseignez-vous en Agence.

Tarif jour + km Véhicules de tourisme

Prix maximum conseillé en € TTC

Type de voitures et exemples	Cat.	Jour	km
Economique (ex : Peugeot 108...)	A	99	0,75
Citadine (ex : Peugeot 208...)	B	119	0,75
Affaires (ex : VW Golf...)	C	129	0,81
Confort (ex : Nissan Qashqai...)	D	179	0,81
Multiplace (ex : Citroën C4 Picasso...)	DM	189	1,10
Berline (ex : Peugeot 508...)	E	229	1,15
Minibus (ex : Fiat Scudo...)	F	299	1,21
Monospace (ex : VW Sharan...)	FP	289	1,21

Tarif jour + km Véhicules utilitaires

Prix maximum conseillé en € TTC

Type de Véhicules utilitaires et exemples	Cat.	Jour	km
Véhicule société (ex : Peugeot 207 Société...)	1	69	0,50
3 m3 (ex : Renault Kangoo...)	1B	69	0,50
4/6 m3 (ex : Mercedes Vito...)	2	89	0,55
7/9 m3 (ex : Renault Master...)	3	99	0,65
10/12m3 (ex : Mercedes Sprinter...)	4	129	0,70
14 m3 (ex : Mercedes Sprinter rallongé...)	4H	149	0,70
20 m3 (ex : Mercedes Sprinter + caisse...)	5	169	0,75
20 m3 Hayon (ex : Mercedes Sprinter + caisse...)	5H	189	0,75
Benne	6	129	0,75

Permis de conduire

Véhicules	Validité du permis de conduire
Véhicules de tourisme et Véhicules Utilitaires (sauf catégories ci-dessous)	Depuis au moins 3 ans
Véhicules de catégorie E, F, FP 5,6 et 5H	Depuis au moins 5 ans

Suppléments

- Participation aux Coûts d'Immatriculation :**
3,50 € TTC par jour de location (maximum 8 jours facturés).
- Supplément aéroport / supplément gare :** 41,50 € TTC par location.
- Supplément arrivée tardive (après la fermeture de l'Agence) :**
Tarif forfaitaire : 87 € TTC.
- Supplément jeune permis :**
32,60 € TTC par jour de location (maximum 10 jours facturés).
- Supplément nettoyage approfondi du Véhicule :**
Tarif forfaitaire : 100 € TTC.
- Perte des systèmes de verrouillage et de démarrage/arrêt du Véhicule :** 300 € TTC
- Frais de recouvrement :** 40 € TTC.
- Traitement administratif des contraventions :** 35 € TTC par contravention.
- Traitement administratif des Accidents :**
50 € TTC pour les voitures par Accident / 100 € TTC pour les utilitaires par Accident.
- Un kit de sécurité (triangle + gilet) est mis à disposition du locataire dans le Véhicule.** En cas de non restitution de ce kit (triangle + gilet) au retour du Véhicule, une pénalité de 70 € TTC sera facturée (y.c coût administratif de 40 € TTC).
- Prestation « remplissage » carburant :** 15€ TTC.

Services optionnels (selon disponibilités)

- Supplément Aller simple ("One Way") :** Renseignez-vous en Agence.
- Option Navigation (location de GPS) :**
15 € TTC par jour (maximum 12 jours facturés).
- Livraison / reprise du Véhicule :**
25 € TTC de 0 à 10 km et 1,50 € TTC par km supplémentaire.
- Supplément conducteur additionnel :**
8 € TTC par jour de location par conducteur (maximum 12 jours facturés).
- Supplément paire de chaînes / porte-skis / porte-surfs :**
30 € TTC par location par équipement.
- Supplément siège bébé :** 10 € TTC par jour (maximum 7 jours facturés).
- Supplément rehausseur :** 5 € TTC par jour (maximum 7 jours facturés).

Assurances

Assurance responsabilité civile aux tiers – incluse

En louant un Véhicule, les occupants du Véhicule (conducteurs et passagers) bénéficient systématiquement de l'assurance "responsabilité civile aux tiers".

L'assurance responsabilité civile aux tiers garantit les conséquences financières des dommages corporels ou matériels que le conducteur et les passagers du Véhicule peuvent causer aux tiers lorsqu'ils se trouvent dans le Véhicule. Elle couvre également les dommages subis par les passagers du Véhicule.

Elle ne garantit pas :

- Les dommages corporels subis par le conducteur du Véhicule (en cas d'accident notamment).
- Les dommages causés au Véhicule.
- Les dommages causés aux marchandises, objets et animaux transportés dans le Véhicule, les détériorations ou vols des pneumatiques, jantes, autoradio, antenne, systèmes de navigation et de géolocalisation (matériel et logiciels), perte et détérioration des systèmes de verrouillage et de démarrage/arrêt et pour la dégradation des sièges et équipements intérieurs, les bris de vitres, glaces et rétroviseurs (Cf. le Guide des Conditions Générales de Location disponible en Agence et sur les Sites).

Assurances complémentaires et compléments de protection - En option

Les conditions applicables aux assurances complémentaires et aux compléments de protection sont disponibles en Agence et sur les Sites.

En cas de non-respect des Conditions Générales de Location, les assurances complémentaires et/ou les compléments de protection éventuellement souscrits sont inapplicables.

Assurances complémentaires :

Les assurances complémentaires sont destinées à étendre la couverture du locataire et/ou des occupants :

- Assurance des personnes transportées (PAI) : 6,25 € TTC par jour de location pour les Véhicules de tourisme et pour les Véhicules utilitaires.
- Assurance des personnes transportées et vol des effets personnels (Super PAI) : 3 € TTC par jour de location lorsque la PAI est souscrite.

Compléments de protection :

Les compléments de protection (1) sont destinés à limiter les engagements financiers et/ou la franchise, de la manière décrite ci-dessous :

Montants des compléments de protection et montants des franchises

Véhicules de tourisme			Dépôt de garantie	En cas d'Accident		En cas de Vol		Super Cover (2)	Assistance dépannage étendue	Bris de glace
Type de voitures et exemples	Cat	Franchise sans compl. souscrit	Montant	Rachat partiel de franchise* CDW	Franchise réduite	Rachat partiel de franchise* TPC	Franchise réduite	Rachat total de franchise*	Prix*	Prix*
Economique (ex : Peugeot 108)	A	10 000	900	15,00	900	15,00	1 800	19,00	3	2,10
Citadine Confort (ex : Peugeot 208)	B	13 000	900	16,50	900	16,50	1 800	19,00	3	2,10
Affaires (ex : VW Golf)	C	16 000	1 300	18,00	1 300	18,00	2 600	19,00	3	2,10
Confort (ex : Nissan Qashqai)	D	20 000	1 500	20,00	1 500	20,00	3 000	19,00	3	2,10
Multiplace (ex : Citroën C4 Picasso)	DM	20 000	1 500	20,00	1 500	20,00	3 000	19,00	3	2,10
Berline (ex : Peugeot 508)	E	25 000	1 600	23,00	1 600	23,00	3 200	19,00	3	2,10
Minibus (ex : Fiat Scudo)	F	21 000	1 800	21,00	1 800	25,00	3 600	19,00	3	2,10
Monospace (ex : VW Sharan)	FP	27 000	1 800	25,00	1 800	21,00	3 600	19,00	3	2,10

Véhicules utilitaires			Dépôt de garantie	En cas d'Accident		En cas de Vol		Super Cover (2)	Assistance dépannage étendue	Bris de glace
Type de véhicules et exemples	Cat	Franchise sans compl. souscrit	Montant	Rachat partiel de franchise* CDW	Franchise réduite	Rachat partiel de franchise* TPC	Franchise réduite	Rachat total de franchise*	Prix*	Prix*
Véhicule société (ex : Peugeot 207 société)	1	10 000	1 000	15,00	1 000	15,00	2 000	29,00	3	2,10
3 m3 (ex : Renault Kangoo...)	1B	10 000	1 000	15,00	1 000	15,00	2 000	29,00	3	2,10
4/6 m3 (ex : Mercedes Vito...)	2	11 000	1 300	16,50	1 300	16,00	2 600	29,00	3	2,10
7/9 m3 (ex : Renault Master...)	3	16 000	1 600	18,00	1 300	18,00	2 600	29,00	3	2,10
10/12m3 (ex : Mercedes Sprinter...)	4	18 000	1 600	19,00	1 600	19,00	3 200	29,00	3	2,10
14 m3 (ex : Mercedes Sprinter rallongé...)	4H	18 000	2 100	19,00	1 600	19,00	3 200	29,00	3	2,10
20 m3 (ex : Mercedes Sprinter + caisse...)	5	20 000	2 100	20,00	2 100	20,00	4 200	29,00	3	2,10
20 m3 Hayon	5H	20 000	2 100	20,00	2 100	20,00	4 200	29,00	3	2,10
Benne	6	20 000	2 100	20,00	2 100	20,00	4 200	29,00	3	2,10

*Prix en euros TTC par jour de location.

(1) Disponibles dans certaines agences participantes. Renseignez-vous auprès de votre agence.

(2) La Super Cover peut être souscrite par les locataires âgés de plus de 23 ans, titulaires d'un permis de conduire de plus de 5 ans, si le rachat partiel de franchise (CDW) est souscrit.

La Super Cover ne couvre pas les bris de glace et dommages aux pneumatiques, ni les dommages aux parties hautes et basses du Véhicule.

Conditions d'annulation

Sans prépaiement (paiement en Agence)	50 € TTC	
Avec prépaiement (paiement en ligne) *	Annulation + de 72h avant l'heure et la date de départ prévues du Véhicule	30 € TTC
	Moins de 72h avant l'heure et la date de départ prévues du Véhicule	Montant total versé au moment du prépaiement

* En cas d'annulation, et si applicable, la demande de remboursement est à effectuer à l'adresse suivante : Service Clients, 1 Quai Gabriel Péri - 94340 Joinville-le-Pont.

Les présentes conditions tarifaires sont modifiables à tout moment sans préavis. Elles font partie des Conditions Générales de Location. Le réseau comprend des succursales et des entreprises indépendantes (franchisés et sous licenciés). Il n'est pas possible, en conséquence, de fixer les prix auxquels les prestations sont assurées. Pour cette raison, il est indiqué les **prix maxima** conseillés applicables dans le réseau. De même, il ne peut être déterminé les services optionnels, assurances complémentaires et compléments de protection qui peuvent être proposés ou non par chaque Agence.

